



Le 28/09/2021
Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs

Les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 5 Octobre 2021 à 20h30
A la Mairie - salle du Conseil Municipal*

**A compter du 30 septembre 2021 : Fin des règles dérogatoires établies pendant l'état d'urgence, pour les réunions des organes délibérants. Le conseil municipal se déroulera donc selon les règles de droit commun (présence du public, quorum, procuration, ...). Le pass sanitaire n'est pas exigé pour participer ou assister à une séance de conseil mais le port du masque est obligatoire pendant la séance.*

Ordre du jour :

- Modification des statuts de la Communauté de communes - Transfert de la compétence Enseignement de la danse
- Modification des statuts de la Communauté de communes – Composition du bureau
- Conventions ascendantes ALSH avec la Communauté de communes - Coût des repas
- Création d'un comité consultatif pour le projet de restructuration et de rénovation des écoles
- Convention avec SARTEL pour l'installation d'un poteau à l'entrée du camping pour la fibre optique
- Redevances Occupation du Domaine Public pour les réseaux (électricité, gaz, télécommunication)
- Classe des cadets de la sécurité civile au collège – prise en charge des repas
- Convention d'utilisation du gymnase par JKM Loisirs (structures gonflables)
- Tarif du concert du 4 décembre reversé au Téléthon
- Convention médiathèque / ALSH Val de Sarthe
- Convention médiathèque/classe ULIS du Collège
- Question et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES



MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-sur-SARTHE**

☎ 02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77

Courriel : contact@lasuze.fr - Internet : www.lasuze.fr